

CHARTRE DU CONCOURS DE LA FRANCOPHONIE



XI^e Concours AMAF de la Francophonie « Jean-Philippe BAYON »

Ce concours est organisé par l'Association « **Les Amis de l'Afrique Francophone** », (L'AMAF), présidée par Madame Delphine BAYA. Il est financé par le Rotary-Club de Lyon Charbonnières, présidé par M. DELAHOUSSE.

Ce concours est ouvert exclusivement à un public scolaire : écoles primaires, collèges et lycées du Grand-Lyon, du Département du nouveau Rhône et de la Région Rhône-Alpes. Pour participer à ce concours, chaque élève doit rédiger, en cinq pages, un journal intime ou un récit de caractère autobiographique ou une nouvelle réelle ou imaginaire. .

Règlement du concours :

Article 1: Les inscriptions se font à partir de 1^{er} Décembre jusqu'au 14 décembre 2014.

Article 2: Les élèves doivent rendre, **avant le 5 février 2015**, à un membre de l'AMAF ou à leur enseignant, leur travail saisi à l'ordinateur et dont ils garderont une copie.

Article 3: Les travaux des élèves seront examinés par un jury composé de M. Guy LAVOREL, Président honoraire de l'Université Jean -MOULIN Lyon 3 et Président du Concours de la Francophonie, par François JEANSELME, ancien Directeur du Lycée Don BOSCO de Lyon, par M. Bernard DREVON Président du Conseil d'Administration du Lycée Don BOSCO, par M. Michel NIELLY Correspondant au Quotidien Le Progrès de Lyon et par Messieurs André TARGE, Claude FORGEMONT et Patrice FICHEUX du Rotary-Club de Lyon Charbonnières.

Article 4: Pendant le mois de mars qui est le mois de la francophonie dans les pays francophones, les élèves viendront présenter leurs travaux devant le jury, à l'Université Jean MOULIN Lyon 3, à une date qui leur sera communiquée en temps utile.

Article 4: La remise des prix aura lieu au mois de mai, dans les Salons du Conseil Général du Rhône et de la Préfecture, avec la présence des élèves et de leurs parents.

Article 5: Le jury s'engage à ne porter aucun jugement négatif sur les récits des élèves, mais il évalue leur capacité d'écrire un récit de cinq pages et **effectue un classement**: Les 20 premiers reçoivent un diplôme et un cadeau. Les 50 suivants reçoivent un livre. 15 adultes accompagneront les élèves à Genève. Ces 70 élèves iront à Genève visiter le Palais des Nations-Unies et ils seront reçus par M. le Maire de Genève et par M. l'Ambassadeur du Congo-Brazzaville auprès des Nations-Unies. Ils prendront leur pique-nique au Jardin Botanique. Les autres élèves recevront tous un cadeau.

Les partenaires de ce Concours sont : l'Université Jean MOULIN Lyon 3, le Rotary Club de Lyon Charbonnières, le Quotidien le Progrès, la Mairie du 5^e, la Mairie de Genève, Conseil Général du Rhône, l'Assemblée Nationale Française et l'Ambassade du Congo-Brazzaville auprès des Nations-Unies.

L'élève a pris connaissance des conditions d'inscription et de participation au concours et s'engage à les respecter.

Signature de l'élève

signature des parents